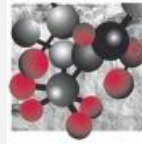




BAN ASBESTOS FRANCE
Association de lutte contre l'amiante

<http://www.ban-asbestos-france.com>
banasbestosfrance@gmail.com



ASSOCIATION
Henri Pézerat
Travail • Santé • Environnement

16 rue du Révérend Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

<http://www.asso-henri-pezerat.org> – asso hp@gmail.com

Amisol : pour la justice

Communiqué de presse

Aujourd'hui, la justice doit de nouveau se prononcer sur le scandale de l'amiante à Clermont-Ferrand. Après l'annulation en juin dernier du non-lieu prononcé contre le dernier PDG de la société AMISOL, Claude Chopin, la cour d'appel de Paris doit décider aujourd'hui d'engager ou non des poursuites contre ce dirigeant. Ce pourrait être le premier procès pénal en France en matière d'amiante.

Les associations Henri Pézerat et Ban Asbestos France sont solidaires des AMISOL et de tous ceux et celles qui en France et ailleurs dans le monde luttent pour la justice. Le tribunal et la cour d'appel de Turin ont reconnu et qualifié le crime industriel de Stephan Schmidheiny, ex-PDG d'Eternit (même si la Cour de cassation a trouvé l'alibi procédural de la prescription pour qu'il échappe à sa condamnation). Pour nous tous, le crime industriel des responsables AMISOL, ETERNIT, SAINT GOBAIN et tant d'autres, ne sera jamais prescrit.

Tous solidaires de la lutte emblématique des AMISOL, nous osons l'espoir que cette lutte soit enfin entendue des juges.

Nous appelons la justice française et les juges à cesser de se réfugier derrière le droit pour qu'enfin l'impunité de ceux qui, en pleine connaissance des conséquences sanitaires du marché de l'amiante, ont perpétré ce crime industriel aux dimensions planétaires, soit brisée.

Paris, le 5 février 2015

Contacts :

- Josette Roudaire (Amisol) : 04 73 87 92 48
- Jean-Paul Teissonnière, avocat : 06 07 88 17 55